

« Vers une approche plus collaborative et concertée en matière de sport. »

Montréal, le 22 novembre 2019.

SPORTSQUÉBEC a répondu à l'invitation de la ministre déléguée à l'Éducation, Madame Isabelle Charest, qui rencontrait en ce 22 novembre 2019 plusieurs organismes de sport, de loisir et d'activité physique dans le cadre d'une tournée de consultation pan-provinciale. Ces échanges pourraient notamment conduire à l'élaboration d'un nouveau plan d'action gouvernemental en sport.

Un enjeu principal : l'accessibilité

Les discussions ont principalement porté sur les éléments pouvant favoriser une meilleure accessibilité aux activités sportives et récréatives et ce, en soulignant l'importance d'un environnement sécuritaire et éthique. Or, bien que les plus récentes études confirment l'impact positif du sport organisé dans l'acquisition de saines habitudes de vie, plusieurs contraintes subsistent à ce jour et ne permettent pas à tous les citoyens d'en bénéficier pleinement et d'en retirer une expérience positive.

SPORTSQUÉBEC a rappelé à cet égard le rôle capital des fédérations sportives dont le mandat est de régir le sport dans tous les aspects de sa pratique et ce, du palier local jusqu'à l'international. Cependant, ces dernières ne disposent toujours pas de tous les moyens requis leur permettant d'exercer ce rôle efficacement en fonction de leurs réalités diverses. Au nombre de celles-ci, **SPORTSQUÉBEC** a évoqué les contraintes de gestion concertée entre les nombreux intervenants, les carences du parc immobilier sportif et le peu de consultation des fédérations pour assurer le respect des normes lors de la conception ou de la réfection d'installations sportives.

Plus spécifiquement en matière de pratique sécuritaire, bien que les fédérations sportives soient responsables de l'application des règlements de sécurité des sports sous leur gouverne, elles ne disposent d'aucun pouvoir légal pour ce faire. **SPORTSQUÉBEC** estime donc que le gouvernement devrait adopter des mesures formelles rendant incontournable l'intervention des fédérations de régie, tant dans l'aménagement des installations que dans leur utilisation à des fins sportives.

La reconnaissance gouvernementale du sport

Le positionnement du sport comme priorité gouvernementale est quant à lui fort questionnable alors que ce domaine a transité au cours des ans au sein d'un nombre élevé de ministères. Force est de constater qu'avec la présence d'une ministre déléguée, dédiée au loisir et au sport, bien que le sport ne se retrouve plus dans la nomenclature ministérielle, la présente tournée provinciale est un pas dans la bonne direction.

SPORTSQUÉBEC veut toutefois s'assurer que le gouvernement se dote de moyens tangibles afin de répondre à ses intentions en matière de mieux-être des citoyens comme un enjeu capital. Devrait-il considérer la mise sur pied d'un ministère du sport, du loisir et de l'activité physique doté de moyens permettant aux intervenants reconnus une pleine capacité d'action ?

Un plan d'action requis

SPORTSQUÉBEC et ses membres continueront bien sûr de collaborer avec le gouvernement afin de favoriser le meilleur accès possible des citoyens à une pratique sportive bénéfique et sécuritaire. En ce sens, **SPORTSQUÉBEC** a donc confirmé à la ministre déléguée que les différentes tribunes de concertation des intervenants sportifs mises en place au sein de son organisation lui étaient accessibles.

Elle pourra ainsi s'assurer d'obtenir un éclairage pertinent d'acteurs essentiels pour doter le Québec d'un plan d'action répondant aux besoins réels de la pratique sportive. Un document présentant certaines réalités du milieu et des propositions de pistes de solutions en ce sens lui fut remis lors de cette rencontre.

- 30 -

Au sujet de **SPORTSQUÉBEC**

Corporation privée à but non lucratif, **SPORTSQUEBEC** assume le leadership du développement du système sportif du Québec au bénéfice des athlètes des niveaux initiation, récréation, compétition et excellence, en partenariat avec les organismes québécois et canadiens. La Corporation regroupe 65 fédérations sportives provinciales, 17 Unités régionales de loisir et de sport et 18 partenaires qui contribuent au développement du sport et à sa pratique universelle.

Source : Alain Deschamps
Directeur général
SPORTSQUÉBEC
adeschamps@sportsquebec.com
514-252-3114 poste 3950